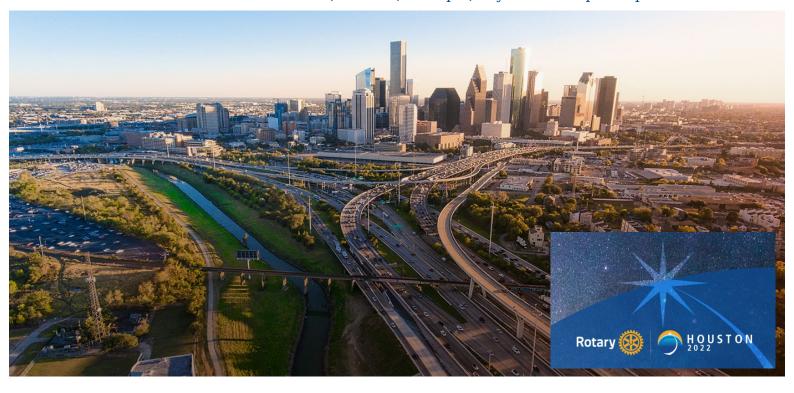


Convention du Rotary International Houston 2022

Voyage Pré-Convention et Convention du 29 mai au 10 juin 2022 13 jours / 11 nuits

GRP 591 - Louisiane et Texas, histoire, musique, bayous et conquête spatiale



1er jour : Paris - New Orleans (dimanche 29 mai 2022) Vol Paris - New Orleans, avec escale. Prestations à bord. A l'arrivée accueil, transfert à l'hôtel et installation. Nuit à l'hôtel à New Orleans.

2ème jour : New Orleans (lundi 30 mai 2022)

Cette journée sera consacrée à la découverte de la fascinante ville de New Orleans. Celle que l'on surnomme « Big Easy » et qui plonge ses racines dans la culture française, nous ouvrira ses portes, son histoire, son architecture et ses traditions. Nous longerons le bayou St Jean qui nous mènera au Lac Pontchartrain où nous verrons le fameux pont de 38 km qui passe au dessus de l'étendue d'eau. Nous descendrons l'avenue des millionnaires et à travers le Quartier des Jardins (Garden District) avec ses magnifiques chênes centenaires et où se trouvent de splendides demeures historiques et emblématiques. Dans le parc Louis Armstrong, agréablement arboré, nous passerons sous l'immense arche et profiterons d'une balade à pied jusqu'à la statue du célèbre jazzman, originaire de New Orleans. Située devant la fameuse place Jackson, l'ancienne Place d'Armes, nous visiterons la cathédrale Saint Louis. Ce monument, dédié à Saint Louis et reconstruit après l'incendie de 1788 est un très bel exemple d'architecture religieuse française aux États-Unis., Ensuite nous visiterons le Cabildo, ancien siège du gouvernement de la Louisiane coloniale. De nombreux documents, objets et pièces exposés permettent de suivre et comprendre l'histoire de la région, des amérindiens à la société aristocratique du XIXème siècle, en passant par l'esclavagisme. Nous découvrirons le quartier historique de la ville, appelé Vieux Carré Français et classé au National Historic Landmark. Sa fondation remonte à 1718 et son architecture particulièrement bien conservée, donne une vision assez réaliste du premier tissu urbain. Nous découvrirons ensuite l'ancien quartier des entrepôts, le Arts District devenu centre culturel. Ce quartier en vogue a été réhabilité et transformé pour accueillir les principaux musées de la ville, des galeries d'art et des ateliers d'artistes. Nous terminerons notre journée avec un trajet à bord du plus vieux tramway en Amérique rendu célèbre par la pièce de Tennessee Williams.

Déjeuner inclus en cours de visites, dans le quartier du *Vieux Carré Français*. Dîner inclus sur un bateau à aube, au rythme d'un concert de jazz. Nuit à l'hôtel à New Orleans.

3ème jour : Houma - Plantations Laura et Nottoway (mardi 31 mai 2022)

Le matin, nous prendrons la route en direction d'Houma. Cette ville située dans le delta du Mississipi est traversée par le bayou Terrebonne, qui va ensuite se jeter dans le golfe du Mexique. Nous découvrirons le Mandalay Wildlife refuge, une réserve pour la faune et la flore, qui s'étend sur 18km², où nous effectuerons une balade à pied sur les chemins aménagés, afin d'observer les nombreux oiseaux et d'autres animaux, dans leur habitat naturel. Nous ferons un premier arrêt pour visiter la plantation Laura. De style créole, qui se différencie des plantations néo-classiques par une architecture en bois spécifique et très colorée, cette plantation est l'une des plus grandes de la région et aussi une des seules encore visibles ayant appartenu à des français. Cette visite permet aussi de découvrir les relations souvent très complexes entre une famille de planteurs et les esclaves, sur plusieurs générations. Nous continuerons plus au nord, jusqu'à la plantation Nottoway. Cette immense demeure blanche de style néo-classique est aussi appelé « le château blanc ». Nous pourrons comparer les deux styles différents de plantations. Arrivée à Bâton Rouge en fin de journée et installation à l'hôtel.

Déjeuner inclus en cours de visite. Dîner inclus et nuit à l'hôtel à Bâton Rouge.

4ème jour : Bâton Rouge - Lafayette (mercredi 1er juin 2022)

Le matin, nous découvrirons au cours d'un tour de ville en bus, la ville de **Bâton Rouge** et nous visiterons son imposant **Capitole**, aux trente variétés de marbre. Nous partirons ensuite en direction d'**Henderson**, où nous profiterons d'une mini croisière sur le **bassin d'Atchafalaya**, qui signifie *longue rivière* dans la langue des Amérindiens qui vivaient sur ce territoire. C'est aussi le plus grand bayou des États-Unis et le deuxième plus grand marécage américain après les Everglades. Nous découvrirons cette zone naturelle typique de cette région.

Après le déjeuner inclus, nous nous rendrons au village-musée de **Vermilionville** qui nous fera remonter dans le temps pour comprendre la vie des premiers peuplements cadiens et créoles de la Louisiane. Vermilionville est un véritable témoignage du passé qui propose de découvrir ceux qui s'installèrent dans la Louisiane rurale du Sud entre 1765 et 1890. Dîner et soirée folklorique typique « Fais Dodo » inclus. Nuit à l'hôtel à Lafayette.

5ème jour : Lafayette - Lake Charles (jeudi 2 juin 2022)

Le matin, nous irons jusqu'à **Saint Martinville**, charmante bourgade autrefois baptisée "le petit Paris" et rendue célèbre par le poème de Longfellow, hommage à l'exil des Acadiens. Nous continuerons avec la visite de la **fabrique de Tabasco**, aujourd'hui mondialement connue.

Déjeuner inclus en cours de visites.

Nous rejoindrons **Lake Charles** en bus. A notre arrivée, transfert installation à l'hôtel. Dîner inclus et nuit à l'hôtel à Lake Charles.

6ème jour : Lake Charles (vendredi 3 juin 2022)

Lake Charles, ville proche de la frontière entre Louisiane et Texas, est souvent ignorée des circuits touristiques. Elle possède pourtant un héritage historique singulier, où Cadiens, Créoles, pionniers de l'Ouest, pirates et cow boys ont laissé leurs marques qui façonnera cette communauté moderne atypique. Dans un lieu verdoyant, nous irons observer le chêne Sallier, arbre majestueux de 375 ans, situé non loin de la maison d'hiver de Charles Sallier, un des premiers colons qui donna son nom à la ville. Nous découvrirons le quartier historique appelé Charpentier District, inscrit sur le registre national des lieux historiques. Il est divisé en plusieurs secteurs et regroupe plus de 400 demeures superbement conservées. Comme son nom français l'indique, les premiers habitants qui s'établirent ici étaient charpentiers. Nous ne pouvons pas quitter Lake Charles sans visiter le Mardi Gras Museum of Imperial Calcasieu. Le carnaval de Lake Charles est l'un des plus incroyables de la région, avec de nombreux défilés. C'est une véritable institution et un rendez-vous que tous les habitants attendent avec impatience. Entre tradition et histoire, ce musée expose les nombreux costumes, les secrets de leurs confections et détaille également la naissance de cet événement et son évolution. Déjeuner inclus au restaurant Steambot Bill's, lieu authentique et festif. Nous prendrons ensuite la route en direction de Houston. Dîner inclus et nuit à l'hôtel à Houston.

7ème jour : Houston (samedi 4 juin 2022)

Le matin, nous partirons à la découverte du **Space Center Houston**, lieu emblématique lié à la conquête spatiale. Le centre regroupe des expositions, des expériences et des ateliers, qui nous ferons entrer dans le monde fascinant de l'astronomie. Déjeuner inclus en cours de visite au Space Center. En milieu d'après-midi, nous reviendrons dans le centre de Houston pour une balade au **Market Square**, quartier historique et branché où nous pourrons découvrir des fresques murales, savourer le calme verdoyant du parc et pour ceux qui le souhaitent, flâner jusqu'au Buffalo Bayou étendue d'eau entourée d'un parc ou découvrir *la Carafe*, le plus ancien bar de Houston qui a conservé une ambiance authentique et où sont servis une grande sélection de bières et de vins.

En fin de journée, installation dans votre hôtel Convention Rotary. Dîner inclus et nuit à l'hôtel à Houston.

8ème jour : Houston (dimanche 5 juin 2022)

Journée libre (transferts, petit-déjeuner, déjeuner et dîner libres) consacrée à la Convention.

Cérémonie d'ouverture de la Convention du Rotary International.

Nuit à l'hôtel à Houston.

9ème jour : Houston (lundi 6 juin 2022)

Journée libre (transferts, petit-déjeuner, déjeuner et dîner libres) consacrée à la Convention. Nuit à l'hôtel à Houston.

En option (1)

En cours de réalisation.

Compris : le transport en bus privatisé, le déjeuner (hors boissons), les services du guide local et le billet pour le téléphérique.

10ème jour : Houston (mardi 7 juin 2022)

Journée libre (transferts, petit-déjeuner, déjeuner et dîner libres) consacrée à la Convention. Nuit à l'hôtel à Houston.

En option (2)

En cours de réalisation.

Compris : le transport en bus privatisé, le déjeuner (hors boissons), les services du guide local et les entrées.

11ème jour : Houston (mercredi 8 juin 20222)

Journée libre (transferts, petit-déjeuner et déjeuner libres) consacrée à la Convention.

Cérémonie de clôture de la Convention du Rotary International.

Dîner du Gouverneur (inclus).

Nuit à l'hôtel à Houston.

12ème jour : Houston - Paris (jeudi 9 juin 2021)

Le matin, après le petit- déjeuner libre, nous terminerons notre découverte de Houston avec un **tour de ville en bus**, qui nous permettra de constater l'immense périmètre du tissu urbain de cette ville. Nous rejoindrons l'**obélisque de San Jacinto**, impressionnant monument de 172 m de hauteur, érigé pour commémorer la bataille qui opposa en 1836 les forces mexicaines et l'armée texane. La victoire des américains a permis la création de l'état du Texas. Nous visiterons **le musée** qui retrace cette étape essentielle dans l'histoire de cet état.

Déjeuner libre et transfert à l'aéroport. Vol direct Houston - Paris. Prestations et nuit à bord.

13ème jour : Paris (vendredi 10 juin 2021)

Arrivée à Paris dans la matinée. Fin de nos services.

Prestations

Le programme :

Pour des raisons techniques et/ou d'impératifs locaux, en fonction des horaires d'ouverture et des disponibilités au moment de la réservation, l'ordre du programme et des visites pourra être modifié.

L'aérien :

Via Nostra vous propose des vols internationaux avec la compagnie aérienne Air France en *code share* avec Delta Airlines au départ de Paris :

Dates	Ville de départ	Ville d'arrivée	Heure de départ	Heure d'arrivée	N° de vol
VOLS ALLER					
29 mai 2022	Toulouse	<i>Paris</i>	09h35	11h05	AF 7517
29 mai 2022	Montpellier	<i>Paris</i>	10h10	11h40	AF 7689
29 mai 2022	Paris	New York	13h20	15h50	DL 265
29 mai 2022	New York	New Orleans	19h25	21h44	DL 2128
VOLS RETOUR					
9 juin 2022	Houston	Paris	15h45	08h15 (+ 1 jour)	AF 639
9 juin 2022	<i>Paris</i>	Toulouse	09h45	11h05	AF 7518
9 juin 2022	<i>Paris</i>	Montpellier	13h10	<i>14h35</i>	AF 7680

Vos hôtels pendant le pré-voyage :

Via Nostra vous propose une hôtellerie 3* et 4* (normes locales) selon les étapes et de très bon confort.

Ville	Hôtels	Catégorie	Site internet
New Orleans	RENAISSANCE ARTS WAREHOUSE DISTRICT	4 *	https://www.marriott.fr/hotels/travel/msydt-renaissance- new-orleans-arts-warehouse-district-hotel/
Bâton Rouge	CROWN PLAZA	3*	https://www.crownebaton.com/
Lafayette	DRURY INN	3*	https://www.druryhotels.com/locations/lafayette-la/drury- inn-and-suites-lafayette-la/
Lake Charles	SPRING HILL SUITES	3*	https://www.marriott.com/hotels/travel/lchsh-springhill- suites-lake-charles/
Houston (le 03/06/2021)	CROWN PLAZA GALLERIA	3*	https://www.ihg.com/crowneplaza/hotels/us/en/houston/ houtg/

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, il est possible que l'un ou plusieurs de ces hôtels soient remplacés par un établissement de même catégorie présentant les mêmes services. La liste exacte des hôtels vous sera communiquée une semaine avant votre départ.

Votre hôtel Rotary pendant la Convention:

Ville	Hôtels	Catégorie	Site internet
Houston	HYATT REGENCY HOUSTON	4 *	https://www.hyatt.com/en-US/hotel/texas/hyatt-regency-
	DOWNOTWN (chambre standard)		<pre>houston/hourh?src=corp_lclb_gmb_seo_hourh</pre>

L'hôtel HYATT REGENCY HOUSTON DOWNOTWN est un hôtel officiel référencé par le Rotary International. Par conséquent, il bénéficie de facilités de transport du Rotary International. Cet hôtel central est situé à 2,2 km du Metro Toronto Convention Center où se déroule la Convention.

Tarifs et Conditions par personne

Prix établis sur la base 1 USD = 0,85 EUR

Tarifs TTC par personne	20 à 24 pers.	25 à 29 pers.	30 à 34 pers.	35 à 39 pers.	
Chambre double	3 995 €	3 875 €	3 690 €	3 595 €	
Suppl. chambre individuelle Convention		980	€		
Pré-acheminement Toulouse	use		30 €		
Pré-acheminement Montpellier		110	€		
Option (1) - 9ème jour		:	€		
Option (2) - 10ème jour		:	€		

Taxes d'aéroport et de sécurité à ce jour (révisables jusqu'à J-35) : 341€

Le prix comprend:

- les vols avec escale Paris / New Orleans et et les vols directs Houston / Paris, avec la compagnie aérienne régulière Air France (en code share à l'aller avec Delta Airlines), incluant les taxes d'aéroport et la surcharge carburant,
- · le transport en autocar privatisé, selon le programme,
- l'hébergement 11 nuits en hôtels 3* et 4* (normes locales) selon les étapes, petits-déjeuners inclus sauf à l'hôtel de la Convention,
- la pension complète pendant le pré-voyage, comme indiqué dans le programme, soit 7 dîners et 6 déjeuners hors boissons,
- le Dîner du Gouverneurs le jour 11 (hors boissons),
- les services d'un guide local francophone pendant tout le circuit (sauf pour les 4 jours de Convention),
- l'excursion en bateau sur le bayou d'Atchafalaya,
- les entrées dans les sites, musées et monuments mentionnés au programme.

Le prix ne comprend pas :

- le formulaire ESTA obligatoire pour l'entrée aux États-Unis,
- les pré et post acheminements Toulouse ou Montpellier jusqu'à Paris,
- · les petit-déjeuners à l'hôtel de la Convention,
- les repas libres mentionnés dans le programme,
- les transferts pendant les 4 jours de convention,
- · les boissons et les dépenses personnelles,
- les pourboires pour le guide et le chauffeur (prévoir environ 3 à 5 USD par jour et par personne pour chacun),
- · le port des bagages,
- · l'assurance Multirisque qui est facultative et s'élève à 3,9 % du montant total du voyage,
- toute prestation non mentionnée au programme.

Formalités : Les ressortissants français doivent être en possession d'un passeport biométrique valable 6 mois après la date de retour du voyage et d'un formulaire ESTA.

Conditions sanitaires: Vous devez obligatoirement être en possession de votre PASS SANITAIRE EUROPÉEN (passeport vaccinal à jour des deux vaccinations et faisant état d'un schéma vaccinal complet) afin de pouvoir entrer sur le territoire. D'autres mesures complémentaires peuvent être mises en place à confirmer.

 $Important: Vous \ devrez \ imp\'erativement \ vous \ inscrire \ individuellement \ \grave{a} \ la \ Convention.$

DATE LIMITE D'INSCRIPTION AU VOYAGE : le 20 novembre 2021.

ÉCHÉANCIER DE RÈGLEMENT DU VOYAGE :

- 1 100 € par personne à l'inscription
- 1 000 € par personne le 28 février 2022
- le solde avant le 24 avril 2022

CONDITIONS D'ANNULATION SPÉCIFIQUE:

Les frais d'annulation retenus sur les versements effectués sont calculés par personne suivant le nombre de jours restant entre la date d'annulation et la date de départ et en pourcentage sur le prix total du voyage comme suit :

- au-delà de 90 jours avant le départ : 350 Euros de pénalité hôtels et vols
- entre 89 et 61 jours : 30 % du prix total du voyage
- entre 60 et 36 jours : 60 % du prix total du voyage
- entre 35 et 16 jours : 80 % du prix total du voyage
- entre 15 et le jour du départ : 100 % du prix total du voyage

Organisation technique :



Via Nostra - Voyages culturels 36, route de Narbonne - 31400 Toulouse Tél. : 05 61 55 24 80 - E-mail : <u>info@vianostra.fr</u> - Site internet : www.vianostra.fr

Via Nostra Bulletin d'inscription

Le voyage : Convention Rotary Houston Date de départ : 29 mai 2022	Code du voyage: GRP 591 District: Date d'arrivée: 10 juin 2022			
VOS COORDONNÉES Vos noms et p	orénoms doivent impérativement correspondre à ceux portés sur vos papiers d'identité			
PREMIER VOYAGEUR: ☐ Mme ☐ Melle ☐ M. Nom: Nom de jeune fille: Prénom: Date et lieu de Naissance: Nationalité: Adresse: Code postal:	Date et lieu de Naissance : Nationalité : Adresse : Code postal : Tél : Portable : Email : Je souhaite recevoir la newletter Renseignements obligatoires : N° de Passeport* : Date et lieu d'émission : Date d'expiration :			
VOTRE HÉBERGEMENT				
PERSONNE SEULE :	EN COUPLE :			
□ Chambre individuelle (avec supplément et selon disponibilité) □ Chambre avec 2 lits simples à partager : □ Chambre avec 2 lits simples □ Chambre avec 2 lits simples □ Chambre avec 2 lits simples □ Je connais la personne : □ Je ne connais pas le nom de la personne (sous réserve de disponibilité - dans le cas contraire, je devrais m'acquitter du supplément chambre individuelle)				
LES ASSURANCES Je désire souscrire l'assurance Multirisque qui s'élève à 3,9% du prix total du voyage avec un minimum de 20€: **Annulation de voyage, interruption de séjour, assistance rapatriement, assurance perte de bagages et responsabilité civile vie privée à l'étranger. DOI NON * *Dans ce cas, je vous communique obligatoirement le numéro d'appel et de contrat de mon assurance : Nom de l'assurance / n° contrat : N° d'appel d'urgence : Je désire souscrire l'assurance Multirisque + Protection sanitaire* qui s'élève à 4,75% du prix total du voyage avec un				
minimum de 25€ : *L'option Protection sanitaire couvre l'annulation, l'assistance et le rapatriement en cas d'épidémie ou de pandémie.				
	de l'assurance est à régler en intégralité au moment de l'inscription			
VOTRE RÈGLEMENT Modalités de règlement par personne : - Acompte de 1 100 € à l'inscription (+ le montant de l'assurance si vous l'avez souscrite) - Deuxième acompte de 1 000 € le 28 février 2022 - Solde à régler au plus tard le 24 avril 2022				
☐ Je joins l'acompte de 1 100 € pour toutes les personnes inscrites sur ce bulletin soit un montant de : € x personne(s) = € au total + Assurance (si souscrite) % = € En cas d'inscription à moins de 35 jours du départ je joins la totalité du montant du voyage.				
□ Je règle cette somme par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Via Nostra. □ Je règle cette somme par CB via l'interface sécurisé Via Nostra (lien adressé par mail dès réception du bulletin d'inscription) □ J'autorise Via Nostra à prélever ce montant sur ma carte de crédit Visa ou Eurocard/Mastercard : n° date d'expiration : cryptogramme : Dans le cas d'un prélèvement par carte j'autorise, par le présent bulletin, Via Nostra à prélever les divers versements et le solde du voyage sur cette même carte comme mentionné dans les modalités de règlement (sauf en cas d'annulation).				
Je déclare avoir pris connaissance des détails du programme, des modalités de règlement, des conditions générales et particulières de vente ainsi que des conditions d'annulation spécifiques à ce dossier et y adhérer sans aucune restriction. Je vous confirme mon inscription ainsi que celle des personnes dont j'ai mentionné les coordonnées audessus.				
Fait à :, le,	Signature, suivi de la mention « lu et approuvé » :			



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE VIA NOSTRA

Mises à jour le 06-09-2021

Le décret n° 94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992 (articles 95 à 103) fixe les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

Les conditions générales de vente Via Nostra s'appliquent à tous nos voyages. Elles peuvent être Les conditions generaies de vente via Nostra's appliquent à tous nos voyages. Elles peuvent etre complétées ou corrigées par d'éventuelles conditions particulières mentionnées dans nos programmes. Dans ce cas, ce sont les conditions particulières qui priment. Toute inscription à un voyage Via Nostra implique la connaissance et l'acceptation des conditions générales de vente développées dans cette page. Au moment où nos voyages sont mis en ligne sur le site internet ou publiés dans notre catalogue et/ou

nos brochures, les caractéristiques, les conditions réelles, pratiques et économiques du déroulement du voyage ne peuvent être considérées comme définitives. Seuls les prix et conditions en vigueur à 35 jours de la date de départ du voyage engagent contractuellement Via Nostra sur l'ensemble des prestations

APTITUDE ET RÉGIMES ALIMENTAIRES :

APHITUDE ET REGIMES ALMENTAIRES :
Sauf mention particulière, les voyages de Via Nostra sont accessibles à tous et n'exigent aucune aptitude physique particulière. Cependant, organisés le plus souvent sous forme de circuits itinérants et de visites à pied de sites et de monuments, ils s'adressent à des personnes en bonne condition physique et pouvant marcher sans difficulté. Via Nostra demande à ses voyageurs de l'inscription de santé pouvant occasionner une gêne lors du voyage et ce, dès l'inscription. Les personnes souffrant de sante pouvant occasionner une gene iors du voyage et ce, des l'inscription. Les personnes sourrant d'un handicap sont les bienvenues si elles sont assistées par un accompagnant tout au long du voyage. La charge de les aider pour leurs déplacements et dans les actes de la vie quotidienne ne peut être assumée ni par le conférencier, ni par les autres voyageurs du groupe. Elles ne pourront bénéficier de l'ensemble des prestations prévues au programme que dans la limite de leurs aptitudes sans pouvoir prétendre à aucun dédommagement pour les visites auxquelles elles n'auraient pu participer du fait de leur handicap. Malgré tous nos efforts, nous ne pourrons garantir à nos voyageurs le respect de régimes alimentaires particuliers.

Le voyageur doit être en possession de papiers d'identité en cours de validité, visas et autres documents Le voyageur doit être en possession de papiers d'identité en cours de validité, visas et autres documents de douane et/ou de santé exigés par les autorités du ou des différents pays traversés durant le voyage. Via Nostra ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable et supporter les frais supplémentaires résultant du retard de la transmission des documents demandés par Via Nostra au voyageur, du refus ou retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes, non plus que de l'incapacité d'un voyageur à fournir les documents conformes requis aux autorités compétentes. Pour les voyages en avion, le poids des bagages est généralement limité à 20 kg. Un supplément bagage pourra être demandé au voyageur dont les bagages excèderaient la franchise de poids. Les bagages sont transportés aux risques et périls des voyageurs pendant la durée du voyage.

Toute inscription devra se faire par l'envoi d'un bulletin d'inscription daté et signé ou le remplissage de celui-ci dans nos locaux accompagné d'un acompte de 30% du montant total du voyage. Une réservation effectuée par téléphone ne sera effective que dès réception du bulletin d'inscription accompagné de

Une facture sera adressée au client dans les 10 jours qui suivent son inscription et tient lieu de confirmation d'inscription. Via Nostra n'accuse pas réception des paiements.

Le solde du voyage devra nous parvenir au moins 35 jours avant le départ même sans rappel de notre part. Pour les inscriptions à moins de 35 jours, le règlement intégral des prestations sera exigé. Dans le cas où celui-ci ne nous parviendrait pas en temps voulu, nous considérerions l'inscription comme annulée aux conditions ordinaires d'annulation.

Le paiement de l'acompte ou de la totalité du prix du voyage conformément aux termes de votre facture atteste votre acceptation du programme et des prestations du voyage auquel vous allez participer, ainsi que de nos conditions particulières et générales.

CONDITIONS DE REALISATION:

Nombre de participants - Les tarifs de nos voyages sont calculés à une date précise suivant des conditions économiques en vigueur et sur la base d'un nombre minimum de personnes. En cas de participation insuffisante nous serons dans l'obligation d'annuler le voyage. Les participants auront alors le choix de se reporter sans frais sur un autre voyage ou de se faire rembourser les sommes versées sans autre indemnité. Nous pourrons aussi choisir de maintenir le voyage moyennant un curpolément qui core calculé au monorate. supplément qui sera calculé.au moment.

supplément qui sera calculé.au moment.

Modifications éventuelles de programme et d'éléments techniques - Les horaires, les itinéraires, les hôtels et les compagnies aériennes mentionnés dans les programmes ne sont pas contractuels et peuvent être modifiés. La réalisation technique d'un voyage exige l'existence de contrats passés longtemps à l'avance avec de nombreux prestataires. Il est donc impossible de garantir qu'aucun impondérable technique ne viendra modifier les données initiales d'un programme. Pour des modifications survenant avant le départ (changement de jour de vol ayant une répercussion sur la durée du programme, changement d'horaires imposé par une compagnie aérienne), le voyageur sera prévenu par courrier et pourra accepter ces changements sans possibilité de recourir contre eux ultérieurement ou bien demander un remboursement des sommes versées. Lorsque ces modifications ont lieu pendant le voyage, seules les prestations non fournies ou non remplacées seront remboursées. Le voyageur ne pourra prétendre à des dommages et intérêts ou indemnités.

pourra prétendre à des dommages et intérêts ou indemnités.

Les itinéraires et visites - Nos voyages se déroulent en principe selon le programme présenté dans nos brochures et sur notre site internet mais les itinéraires sont donnés à titre indicatif car, bien que nous nous efforcions toujours de respecter le programme prévu, certains aléas peuvent nous conduire à des modifications dont il ne nous est pas toujours possible de vous informer à l'avance. Certaines contraintes indépendantes de notre volonté (modifications d'horaires des transports, conditions climatiques, fermeture occasionnelle des sites, visites soumises à horaires de rendez-vous, fêtes, jours fétés. Deutent par colleurs nous conservir de l'avance de rendez-vous, fêtes, jours

climatiques, fermeture occasionnelle des sites, visites soumises à horaires de rendez-vous, fêtes, jours fériés...) peuvent par ailleurs nous amener à modifier l'ordre des étapes ou le sens du circuit, voire à écourter, décaler ou annuler des visites.

Les hôtels - Les hôtels sont donnés à titre indicatif. Pour chacun d'entre eux, nous vous indiquons leur catégorie selon les normes locales. Ces hôtels peuvent être remplacés par des établissements de même catégorie sans que cette modification ouvre droit à un quelconque dédommagement. En cas de changement de catégorie : si vous êtes logé dans un hôtel d'une catégorie inférieure, nous prenons cette différence à notre charge ; si vous êtes logé dans un hôtel d'une catégorie inférieure, nous vous remboursons dès votre retour la différence de prix entre les deux établissements, sur la base des tarifs qui nous sont facturés par nos prestatires sans qu'aucun autre dédommagement puisse être tarifs qui nous sont facturés par nos prestataires, sans qu'aucun autre dédommagement puisse être

exigé.

Compagnies aériennes - Via Nostra se réserve le droit de remplacer un transporteur aérien par un autre : cette modification est portée à la connaissance du voyageur au plus tard lors de l'envoi de la convocation à l'aéroport. Certaines compagnies aériennes concluent entre elles des accords de partage (code share) qui visent à faire opérer certains vols indifféremment par l'une ou l'autre des compagnies, quelle que soit la compagnie initialement prévue. En général, ces accords impliquent que toutes les compagnies partie prenante offrent les mêmes garanties et la même qualité de service.

Les conférenciers - Le nom des conférenciers est donné à titre indicatif et n'a aucune valeur contractuelle. En cas d'indisponibilité, les conférenciers cités dans nos programmes et sur notre site internet peuvent être remplacés par un conférencier dont Via Nostra juge la compétence équivalente. Un changement de conférencier ne neut faire l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.

Un changement de conférencier ne peut faire l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.

Horares de vol ainsi que le type d'appareil, sous réserve de modification de dernière minute, ne sont donnés qu'à titre indicatif et seront confirmés un mois avant la date du départ. Vous pourrez les connaître en nous téléphonant. Une convocation vous sera envoyée 15 jours avant votre départ. Via Nostra ne peut être tenue pour responsable des conséquences éventuelles de cette absence d'information vis-à-vis du client.

La durée de nos voyages mentionnée dans nos programmes comprend le jour du départ et le jour du retour, quelque soit la durée et les horaires de départ et d'arrivée des transports. Vous pourrez partir à vimorte quelle beure de la jour du personnée cette programmes comprend le jour du pour pour le pour de la jour du depart et le pour du personnée cette programmes comprend le jour du pour pour personnée cette programmes comprend le jour du pour pour personnée de la jour du personnée de la jou

retour, queique soit la durée et les noraires de depart et d'arrivée des transports. Vous pourrez partir à n'importe quelle heure de la journée c'est pourquoi ces deux premiers jours sont bien souvent réservés au transport. En aucun cas des modifications d'horaires, même en dernière minute, au cours du voyage ou lors de son retour, ou des horaires d'arrivée ou de départ matinaux ou tardis ne pourront être recevables pour justifier une annulation sans frais ou motiver une demande de dédommagement ou de remboursement des frais qu'ils ont occasionnés.

RESPONSABILITÉ !

ResPossabilité : Conformément à l'article 23 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992, Via Nostra ne pourra être tenu pour responsable des conséquences des événements suivants : - Perte ou vol des billets d'avion (les compagnies aériennes ne délivrent pas de duplicata).

Défaut de présentation ou présentation de documents d'identité et/ou sanitaires périmés ou d'une durée de validité insuffisante (carte d'identité, passeport, visa, certificat de vaccination...) ou non conformes aux indications figurant sur le bulletin d'inscription, au poste de police de douane ou d'enregistrement. En cas de défaut d'enregistrement (y compris pour retard à l'embarquement), il sera

retenu 100 % du montant total du voyage. - Incidents ou événements imprévisibles et insurmontables d'un tiers étranger tel que : guerres, troubles - Incidents ou evenements imprevisibles et insurmontables d'un tiers etranger tel que : guerres, troubles politiques, grèves extérieures à Via Nostra, encombrement de l'espace aérien, faillite d'un prestataire, intempéries, retards (y compris les retards de La Poste pour la transmission de divers documents et/ou billets), pannes, perte ou vol de bagages et autres effets. Le ou les retards subis ayant pour origines les cas visés ci-dessus ainsi que les modifications d'itinéraires qui en découleraient éventuellement ne pourront entraîner aucune indemnisation à quelque titre que ce soit, notamment du fait de la modification de la durée du programme initialement prévu ou de retard à une correspondance. Les éventuels frais additionnels liés à une perturbation (taxe, hôtel, modification de transport, parking...)

resteront à la charge du client.

- Annulation imposée par des circonstances ayant un caractère de force majeure et/ou pour des raisons liées à la sécurité des clients et/ou sur injonction d'une autorité administrative . Via Nostra se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus si elle juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée et ce sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité. En cas de dommages survenus lors d'activités non prévues au programme, la responsabilité de Via Nostra

ne pourra être engagée.

CALCUL ET RÉVISION DES PRIX:

Les prix de nos forfaits ont été établis en fonction de données économiques susceptibles de varier entre leur date d'établissement et celle du départ du voyage. Via Nostra se réserve le droit de modifier ses prix et ses programmes dans les cas prévus par la loi en cas de variation constatée:
- du coût des transports, liées notamment au coût des carburants;
- des redevances et taxes afférentes aux prestations fournies telles que taxe d'atterrissage, d'embarquement, de débarquement;
- des tax de charge appliquée aux present ou su séjour considéré.

d'embarquement, de débarquement;
- des taux de change appliqués au voyage ou au séjour considéré.

Dans ce cas, la part ré-évaluable est égale à 100% du prix à l'exception du prix des vols internationaux. Le cours de références ayant servi au calcul des prix est indiqué dans le contrat. A la signature du bulletin d'inscription, le prix est ferme et définitif. Il est exprimé en euros et ne pourra plus être modifié par aucune des parties sauf en fonction des deux points autorisés par la loi (variations du coût des transports et variations des redevances et taxes afférentes aux prestations

fournies). En cas de modification du prix pour les cas visés ci-dessus, Via Nostra s'engage à en informer le client par courrier au plus tard 30 jours avant la date de son départ.

Dans tous les cas, aucune variation du prix fixé au contrat ne pourra intervenir au cours des 30 jours qui précèdent la date de départ.

LE DÉTAIL DES FORFAITS :

Le Détail DES FORFAITS:

Nos prix comprennent, sauf mention contraire, le transport aérien international aller et retour et, dans le cas d'un circuit, les vols intérieurs mentionnés; les transferts aéroport/hôtel/aéroport sauf en cas d'achat de prestations sans transport aérien; le transport durant le circuit comme mentionné dans le programme; les visites mentionnées au programme; l'accompagnement culturel d'un conférencier et/ou de guides locaux; le logement en catégorie notifiée dans le programme et les repas mentionnés dans le programme; les taxes locales et services; les frais de dossier et d'inscription.

Nos prix ne comprennent pas, sauf mention contraire, l'obtention des visas si nécessaire; les boissons; les dépenses personnelles; les taxes d'aéroport; les excursions et spectacles mentionnés « facultatif »; les pourboires d'usage aux guides et chauffeur et les assurances assistance-rapatriement et annulation-perte de baagaes.

perte de bagages. **Chambre individuelle** - Il vous est possible de demander une chambre individuelle mais cette prestation chambre individuelle — in vous est prestation entraîne un supplément de prix. Il est important de savoir que ces chambres pour personne seule sont généralement plus petites et moins confortables que les chambres pour deux personnes. Ce choix devra être formulé dès votre inscription.

être formulé dès votre inscription.
Cette option n'est pas obligatoire pour les personnes voyageant seules mais l'inscription d'une personne seule peut parfois entraîner l'attribution d'une chambre individuelle (si personne ne peut partager une chambre avec elle) et justifier la facturation d'un supplément chambre individuelle.

Assurances - Nos forfaits, sauf mention contraire, n'incluent pas les assurances assistance-rapatriement et annulation-perte de bagages. Lors de votre inscription, Via Nostra vous proposera de souscrire ces assurances facultatives et non inclueses dans nos forfaits. Les détails des contrats pourront vous être communiqués sur simple demande. En cas de souscription, votre contrat personnalisé vous sera automatiquement remis dans votre carnet de voyage et adressé auparavant sur simple demande.

Les voyageurs qui ne souscrivent pas l'assurance assistance-rapatriement dégagent Via Nostra de toute responsabilité en cas de nécessité d'assistance médicale ou de rapatriement au cours du voyage pour eux-mêmes et toutes les personnes inscrites sur le même dossier.

mêmes et toutes les personnes inscrites sur le même dossier. memes et toutes les personnes inscrites sur le meme dossier. **Taxes de frontière et autres taxes** - Certains pays imposent aux voyageurs des taxes supplémentaires de frontières ou d'aéroport mais aussi dans les hôtels qui sont collectées sur place. Ces taxes sont aléatoires et fluctuantes, c'est pourquoi nous ne les incluons pas dans nos forfaits. Vous devrez vous en acquitter sur place, au cas par cas. Pour les plus importantes, et dans la mesure où nous en avons connaissance, nous vous indiquons leur montant approximatif.

Les options offertes pour certains voyages (chambre individuelle, voyage sans transport international, pré-acheminement, vols en classe affaires, extensions...) doivent être impérativement réservées et réglées lors de l'inscription. Elles ne peuvent pas être annulées ni modifiées sans frais. Ces frais seront étudiés pour chaque situation. Il est possible que nous ne soyons pas en mesure de vous fournir une option demandée : celle-ci vous serait dans ce cas immédiatement remboursée. L'impossibilité de bénéficier d'une option demandée ne peut être un motif d'annulation sans frais du voyage.

ONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION:

Toute annulation de votre part devra nous être notifiée par téléphone ou par email puis par lettre recommandée dans les plus brefs délais.

Les frais d'annulation retenus sur les versements effectués sont calculés suivant le nombre de jours

restant entre la date d'annulation et la date de départ et en pourcentage sur le prix total du voyage comme suit :

comme suit . Frais applicables par personne et par voyage avec un <u>montant minimum de 100€</u> de frais d'annulation : - Plus de 60 jours avant le départ : 100 € de frais de dossier

- entre 60 et 31 jours : 30 % du prix total du voyage entre 30 et 21 jours : 60 % du prix total du voyage entre 20 et 10 jours : 80 % du prix total du voyage moins de 10 jours : 100 % du prix total du voyage

Aucun remboursement ne sera effectué dans les cas suivants

défaut d'enregistrement au lieu de départ du voyage aérien à forfait - l'absence de documents nécessaires à la réalisation du voyage comme passeports, visas, certificats de

Certaines prestations comprises dans nos voyages tels que certains billets d'avion et hôtels, tous les billets de spectacles musicaux, de théâtre ou d'expositions ne seront pas remboursés après le paiement de

de specialies ministres, de l'acompte. L'acompte. Les frais de visa et les assurances ne sont pas remboursables. Lorsque deux personnes sont inscrites ensemble dans une chambre double et que l'une d'entre elle annule son voyage, la personne restante doit s'acquitter du supplément chambre individuelle.

Annulation de voyage par Via Nostra:

ANULATION DE VOYAGE PAR VI NOSTRA:
Tous nos voyages sont réalisables à partir d'un nombre minimum de 15 participants, sauf mention
contraire. L'annulation du voyage du fait d'un nombre insuffisant de participants intervient au plus tard 21
jours avant le départ. En ce cas, le voyageur peut reporter son inscription sur le même circuit à une date
ultérieure ou sur un autre voyage, laisser les sommes versées en compte d'attente, ou se faire rembourser
le montant intégral des sommes versées sans aucune indemnité de part et d'autre. En aucun cas Via Nostra ne pourra prendre à sa charge les éventuels frais annexes déjà engagés par le voyageur type hôtel ou transports.

Un voyage interrompu en cours de route pour quelle raison que ce soit ne donnera droit à aucun remboursement. L'inscription à un voyage suppose l'acceptation du programme, de sa durée et de ses prestations. Si le

participant ne se présente pas au départ ou renonce, pour quelque motif que ce soit, à des services inclus dans le programme auquel il a souscrit, il ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Toute demande de modification de prestation en cours de voyage (chambre individuelle, participation à une option facultative...) entraîne un supplément payable immédiatement par carte bancaire.

Toute réclamation de défaillance doit être notifiée à Via Nostra dans les meilleurs délais par courrier. Nous nous engageons alors à répondre dans un délai de 30 jours.

Toute plainte concernant un problème de bagages doit être immédiatement déposée auprès du transporteur lui-même. Le transporteur est responsable du dommage survenu en cas de perte, détérioration ou destruction des bagages, et de retard de livraison de ces derniers.

Pour toute contestation qui s'élèverait entre les souscripteurs à un voyage et Via Nostra relativement à Pour toute contestation qui s'élèverait entre les souscripteurs à un voyage et Via Nostra relativement à l'interprétation ou à l'exécution des conditions générales et particulières de ce voyage, les souscripteurs s'engagent à soumettre leur différend, préalablement à toute instance judiciaire (ou arbitrale), à des conciliateurs, chacune des parties en désignant un, sauf le cas où elles se mettraient d'accord sur un conciliateur unique. Ce ou ces conciliateurs s'efforceront de régler les difficultés qui leur seront soumises et de faire accepter par les parties une solution amiable dans un délai maximum de deux mois à compter de leur désignation. À défaut de parvenir à un accord, les tribunaux du lieu du siège de Via Nostra seront seuls compétents.

VIA NOSTRA - Voyages culturels

36, route de Narbonne - 31400 Toulouse (FRANCE) - Tél. : +33 (0)5 61 55 24 80 SARL au capital de 7 500 € - RCS Toulouse : 479 869 430 - code APE : 7911Z - Immatriculation n° IM031120016 - Assurance RCP Hiscox : contrat n° RCAPST/125 787- Caution : APST.